

Espalion, le 24 février 2020

## Convocation du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Suite au report du Conseil de communauté du 24 février 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la nouvelle réunion du Conseil de communauté qui aura lieu :

**Le lundi 2 mars à 20h00**

Salle de la Gare - 12500 ESPALION

- **Administration générale/RH/juridique : rapporteurs : M. le Président/ Mme Bessaou**
  - Désignation du secrétaire de séance
  - Approbation procès-verbal du Conseil du 27 janvier 2020
  - Compte rendu des Décisions du Président prises par délégation du conseil
  - Achèvement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Montrozier par la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère
  - Ressources Humaines : contrat de travail pour accroissement temporaire d'activité- avenant de prolongation
  - Ressources Humaines : création d'emplois permanents et mise à jour du tableau des emplois
  
- **Tourisme : rapporteur M. Calmelly**
  - Convention de partenariat avec EDF « valorisation touristique des vallées du Lot et de la Truyère dans le cadre de la Route de l'Energie »
  
- **Aménagement : rapporteurs : M. Anglars /M. Albespy**
  - Vallée du Lot – Estaing : travaux d'égouttage et d'arasement d'atterrissement sur le lot – Communes d'Estaing et Sébrazac
  - Convention de raccordement électrique pour la Maison de Santé de Bozouls
  - Conventions de raccordement pour la fibre optique (Entraygues et Bozouls)

- **Assainissement : rapporteur M. Scheuer**
  - Etalement des frais de renégociation des emprunts assainissement
  - Abrogation et nouveau procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif de la commune de St Hippolyte
  - Abrogation et nouveau procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif de la commune d'Entraygues
  - Abrogation et nouveau procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif de la commune de Golinhac
  
- **Finances : rapporteur M. Boursinhac**
  - Vote des taux de fiscalité et de la taxe Gemapi
  - Vote des comptes de gestion
  - Vote des comptes administratifs 2019
  - Vote des affectations de résultat
  - Vote des budgets primitifs 2020
  - Grille tarifaire 2020 Espace multiculturel Le Nayrac
  - Fixation des montants des loyers des logements de la résidence « l'Estanh »

Le Président  
Jean Michel LALLE

